

Questions orales

● (1110)

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA NÉCESSITÉ D'UNE MESURE OUVRANT DROIT À UNE PENSION
DANS LE CAS DES CONJOINTS AU FOYER—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter une motion au sujet d'une affaire urgente aux yeux d'un grand nombre de Canadiens. Je propose donc, appuyé par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas):

Que la Chambre presse le gouvernement de présenter une mesure législative ouvrant droit à tout conjoint au foyer à une pension équivalente à celle dont jouissent ceux qui travaillent hors du foyer, et que le gouvernement s'engage à prendre cette initiative au cours de la session actuelle du Parlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Une motion de ce genre requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMMIGRATION

LES PROPOS TENUS PAR LE MINISTRE À L'ÉGARD DES
IMMIGRANTS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question au sujet de la déclaration parfaitement idiote, des plus fâcheuses et tout à fait inacceptable qu'il a faite lors d'une assemblée libérale. Il aurait dit, paraît-il, que les immigrants qui risquaient d'indisposer les Canadiens d'origine ne devraient pas être admis au Canada. Sur quoi le ministre s'est-il fondé pour faire une telle déclaration, et à quels pays faisait-il allusion? Il aurait dû se rendre compte qu'en parlant ainsi il a détruit toute la crédibilité du gouvernement en matière d'immigration et a, en fait, presque détruit tout le travail accompli par le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes qui a parcouru le pays en vue de recueillir les vues des citoyens à l'égard de l'immigration.

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa question. Je l'en aurais remercié bien davantage s'il s'était donné la peine, comme l'ont fait la plupart des journalistes, connaissant mon attitude à l'égard des immigrants, de vérifier mes propos avant de répandre avec malveillance dans tout le pays une déclaration fautive. Je n'ai bien sûr pas fait une telle déclaration, et je serai heureux, ainsi que me l'a appris l'expérience de mes entretiens avec quelque groupe que ce soit, de m'assurer que tous mes propos sont bien enregistrés sur magnétophone.

J'ai déclaré que le Canada avait beaucoup bénéficié de l'apport des immigrants. Dans bien des cas, ils sont venus chez nous non seulement profiter des nombreux avantages que leur offrait notre pays, mais pour contribuer également à la prospérité des Canadiens en général. J'ai dit que mon prédécesseur, par exemple, avait laissé entendre que nous exerçons mainte-

nant une sélection rigoureuse pour éliminer les candidats qui viendraient prendre les emplois que pourraient normalement occuper les Canadiens. Je tâchais de faire comprendre que ce serait susciter de l'hostilité à l'égard des immigrants que de les laisser venir en grand nombre prendre les emplois des Canadiens, des emplois que des Canadiens pourraient occuper. Cela ne pourrait en effet que nourrir l'hostilité des Canadiens à l'égard des immigrants, et c'est bien là la dernière chose que nous souhaitons voir se produire.

Puis, j'ai répété que dans bien des cas, des immigrants venaient à titre d'entrepreneurs, non pas pour voler les emplois des Canadiens, mais pour en créer. Si le journaliste présent à cette réunion avait jugé bon de rapporter toutes mes paroles, cette malheureuse déclaration n'aurait pas fait l'objet de toute cette publicité. Je tiens à ajouter que je suis très reconnaissant à CJOH, à Ottawa, d'avoir pris le temps et la peine d'envoyer un caméraman et une équipe chez moi, parce cette station ne croyait pas que le ministre de l'Immigration aurait pu tenir de pareils propos. Les reporters de cette station ont au moins jugé bon d'obtenir une explication.

Des voix: Bravo!

DEMANDE D'EXPOSÉ DE POLITIQUE ET DE GARANTIE CONTRE
LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je la pose pour qu'il y ait une déclaration consignée au compte rendu officiel et que nous n'ayons pas à y revenir pour savoir ce que le gouvernement compte faire. On trouve le paragraphe suivant dans le discours du trône:

Il vous sera demandé d'étudier certains amendements à la Loi sur l'immigration qui ont pour but d'aider à la réalisation de nos objectifs d'expansion régionale et d'aménagement rural, . . . et de conserver au Canada sa réputation de société ouverte, tolérante et qui accueille volontiers les originalités culturelles les plus diverses.

Le ministre nous donnerait-il l'assurance qu'il suivra cette politique, sans favoriser quelque pays que ce soit? Je veux tout simplement qu'il nous l'assure.

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, non seulement suivrai-je cette politique mais, de fait, c'est la première fois, je crois, qu'elle sera incorporée à une mesure législative sur l'immigration. Ce sera l'un des objectifs à poursuivre.

M. Alexander: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je remercie le ministre de la partie de sa réponse dans laquelle il affirme que cette politique sera incorporée au projet de loi. C'est à la suite de nos déclarations et de nos exhortations de ce côté-ci de la Chambre que ce critère, ce principe tendant à réunir les familles, à éviter toute distinction injuste et à accueillir les réfugiés sera incorporé au préambule d'une mesure législative.

J'aimerais poser une toute dernière question, monsieur l'Orateur. Étant donné que le ministre a une attitude douteuse et qu'il nie avoir fait ces déclarations, peut-il nous garantir que l'on n'apportera plus de modifications aux règlements qui découlent de la loi sur l'immigration? J'accepte la déclaration du ministre, mais je tiens à ce qu'il joue cartes sur table avec les Canadiens. Nous donnera-t-il cette garantie?